

Un / Une Agent(e) de la propreté urbaine Pour la Direction de la Voirie et de la Propreté Urbaine

La ville de Pontault-Combault, commune de 39 332 habitants aux portes du Grand Paris, allie proximité de la capitale, accessibilité via le RER E et l'autoroute A4, et un cadre de vie préservé.

Dans le cadre du nouveau mandat, l'un des axes du projet politique consiste à lutter contre toutes les formes de pollution climatique et écologique et faire de la collectivité un exemple pour le territoire. Disposant d'un réseau routier de 120 km, la commune s'efforce de garantir un entretien permanent pour garantir un cadre de vie agréable aux administrés tant sur la qualité des voiries que sur la propreté du domaine public.

MISSIONS

Au sein de la Direction de la voirie et de la propreté urbaine, placé(e) sous l'autorité du Chef d'équipe et au sein d'une équipe de 18 agents. Dans ce cadre-là, vous prenez en charge les missions suivantes:

- ✓ Nettoyer les voies et espaces publics
- ✓ Collecter les encombrants
- ✓ Participer aux campagnes de retrait de l'affichage sauvage
- ✓ Détecter et remonter les désordres constatés sur la voie publique
- ✓ Participer à des missions exceptionnelles : salage, déneigement, récupération d'encombrants dans les écoles...

Dans le cadre de vos missions, vous êtes amené(e)s à travailler le samedi avec des possibilités d'astreinte. Vous êtes également amené(e)s à travailler quotidiennement en extérieur quelles que soient les conditions météorologiques, porter des charges lourdes, volumineuses et vibrantes (encombrants, dépôts sauvages, souffleuse)

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous avez une connaissance des règles de sécurité et d'hygiène liées au travail sur la voie publique.

Vous savez entretenir de bonnes relations avec les administrés, vos collègues et votre hiérarchie. Vous êtes ponctuel(le), sérieux(se), motivé(e).

Vous parlez et comprenez le français et avez une bonne présentation qui vous permet de contribuer à une image positive de la commune.

Vous avez le sens du service public et l'envie d'entretenir et d'améliorer la cadre de vie de la ville.

La possession du permis B est impérative. La possession du permis poids-lourds (permis C) et du CACES (grue auxiliaire) serait un plus.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES PROPOSÉS :

- Poste à temps complet (choix entre 9 cycles de travail, dont 3 permettant ½ journée off par semaine)
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat d'un an renouvelable) dans le cadre d'emplois des adjoints techniques
- Régime indemnitaire + prime semestrielle
- Collectivité adhérente au CNAS
- Participation aux cotisations mutuelle labélisées + prévoyance



POUR POSTULER :

Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire

- par courrier : Hôtel de Ville

Direction des ressources humaines

107 avenue de la République

77347 Pontault-Combault Cedex

- ou par mail : recrutement@pontault-combault.fr